Présentation du projet d'avis "Les ports ultramarins au carrefour des échanges mondiaux"

Sous-titre
Conférence de presse le 14 octobre à 12h
Date
Publié le 07/10/2015
Description

La France dispose d’atouts maritimes indiscutables : jouissant de deux façades maritimes en Europe et de la deuxième zone économique exclusive (ZEE) derrière les États-Unis, grâce principalement à ses territoires ultramarins, elle se situe au centre des échanges en Europe et au carrefour des grandes routes maritimes mondiales. Dans un système mondialisé qui redistribue les cartes, les routes des échanges et les chemins de la prospérité, les ports ultramarins français doivent conforter leur attractivité pour répondre à la concurrence féroce des ports étrangers et devenir de vrais relais de croissance pour la France mais aussi pour l’Union européenne. Dans son projet d’avis, la délégation à l’Outre-mer du Conseil économique, social et environnemental (CESE) formule un ensemble de préconisations concrètes afin d’envisager une organisation portuaire ultramarine plus efficace, structurée et compétitive au service de la population et du développement durable des territoires

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Avril 2024